



LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SOLLIÈS-PONT

LA 2<sup>ème</sup> FLEUR  
EST ANNONCÉE

LE POINT SUR LA  
LGV ET LA RÉFORME  
TERRITORIALE

LA VILLE S'ÉQUIPE  
POUR ATTIRER LES  
JEUNES ACTIFS



DECEMBRE 2011

06

# Vivre à Solliès



*Solliès-Pont,  
une ville qui gagne!*

Le programme de Noël  
en cahier central détachable



L'école de cirque des Pitrieres

# Le billet du maire



L'année 2011 touche à sa fin, une année qui restera marquée par l'aggravation de la crise financière qui après avoir déstabilisé l'union européenne menace aujourd'hui l'équilibre social et économique de notre pays. Les collectivités territoriales subissent depuis trois ans les effets de cette crise qui a signifié rigueur et austérité, bien avant que ces mots ne soient prononcés par nos dirigeants.

Notre commune a subi comme les autres cette tourmente financière qui a entraîné une baisse très sensible des subventions et impacté un budget déjà très tendu.

Mais nous avons tenu le cap. Ces difficultés ne nous ont pas empêchées de réaliser quasiment le programme sur lequel nous nous étions engagés, notamment les investissements que le bilan de mi mandat a développé dans le dernier bulletin.

Notre politique pour l'amélioration de votre quotidien se poursuivra en 2012 selon 4 axes :

- En continuant bien sûr notre politique d'investissements et d'équipements avec la mise en service de la cuisine centrale scolaire et du nouveau gymnase Saint-Cast au début de l'année prochaine alors que sera mis en chantier l'espace Sainte Christine qui finalisera la réhabilitation du plateau Mistral.

L'aménagement ou la création des espaces publics, l'amélioration de la circulation et du stationnement dans notre centre urbain seront poursuivis, alors que les solliès-pontois redécouvrirons notre Gapeau dont les rives et les promenades seront aménagées.

Enfin, 2012 verra l'ouverture du grand chantier du château qui hébergera à partir de 2014, les services de la nouvelle mairie ainsi qu'un bel espace socio culturel.

- En développant et en améliorant les services à la population par un accueil personnalisé et une meilleure réactivité grâce à la modernisation des services et de l'outil informatique, servis par un personnel dévoué et mieux formé.

- En poursuivant une politique audacieuse de l'habitat pour répondre aux besoins de notre population. Ainsi en 2012, "les jardins de Solliès" livreront 134 logements dont 57 locatifs sociaux, tandis que sera entreprise la rénovation de l'îlot de la Gare où seront créés 60 logements sociaux et que se dessine un projet de nouveau quartier aux Laugiers sud. La réhabilitation de l'habitat de notre centre urbain qui va débiter avec l'opération d'amélioration de l'habitat contribuera au développement d'un marché locatif accessible aux jeunes actifs.

- En affrontant enfin les difficultés nouvelles qui engagent l'avenir de la commune. Je veux parler du projet de la ligne à grande vitesse dont le tracé inadmissible impacte inexorablement notre commune et de la réforme territoriale imposée par l'Etat, une réforme qui va bouleverser notre communauté. Pour votre information, j'ai développé dans ce bulletin les enjeux posés par ces deux problèmes qui concentrent toute notre attention et mobilisent tous nos efforts.

En cette période de fête mais aussi de fraternité et de solidarité, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles, mes plus chaleureux vœux de santé et de bonheur pour l'année 2012.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont

## Sommaire

3-6 Portfolio de l'été

8 FISAC et association  
des Commerçants

9-12 La jeunesse locale en avant

13-15 Une ville avec des projets

16 La réforme territoriale par le Maire

18-19 Les associations se distinguent

20 La LGV par le Maire

## NOUVEAU LOGO

Tout en conservant son fameux blason qui garde toute sa valeur historique, la ville vient de se doter d'un logo destiné à moderniser et promouvoir son image à l'extérieur. Un style dynamique, des courbes légères, un ton puissant et moderne, des couleurs vivifiantes (Fond orange qui rappelle la Provence, violet pour la Figue, vert pour la nature, bleu pour le climat), le tout assorti des deux soleils emblématiques).

## VŒUX DU MAIRE

Le maire présentera ses vœux à la population **le vendredi 13 janvier 2012 à 18h30 à la salle des fêtes.**

## ACCUEIL DES NOUVEAUX SOLLIÈS-PONTOIS

Une rencontre avec les nouveaux habitants de Solliès-Pont sera organisée **le samedi 22 janvier 2012 à 10h30, salle Quiétude.**

Merci à nos nouveaux concitoyens de se faire connaître dès maintenant au secrétariat du maire : 04 94 13 58 18.



# UNE VILLE QUI S'ANIME



BOLLYWOOD LÉGENDE

## LE FESTIVAL DU CHÂTEAU 10<sup>ème</sup> EDITION



GRÉGOIRE



BERNARD LAVILLIERS



NOËLLE PERNA



SOIRÉES LYRIQUES GLORIANA



L'ÉCOLE DE DANSE TERPSICHORE





# UNE VILLE QUI S'ANIME



FÊTE FORAINE DE LA SAINTE CHRISTINE  
PAR LE COMITÉ DES FÊTES

SOIRÉE NEIGE AVEC ERIC RAMPIN



## Le Billet de l'adjointe à la culture Marie-Aurore GOTTA SMADJA

Un nouveau souffle, une nouvelle énergie animent notre belle cité. Le service Événementiel a développé son programme festif tout au long de l'année. Cet été, la programmation a fait la part belle aux manifestations musicales lyriques et au théâtre. Cette ouverture à tous les publics demeure fidèle à notre ambition. Par ces temps difficiles, nous redoublerons d'efforts pour que la culture reste un élément fédérateur de notre commune. A chacune et à chacun, merci.

SAINT ROCH AUX LAUGIERS



JAZZ A TOUT VAR AVEC STEPHANE BELMONDO





# UNE VILLE QUI S'ANIME



La 6<sup>ème</sup> édition du festival international de piano a été marquée non seulement par la venue de solistes renommés comme Jean-Marc Luisada et Lise de la Salle, mais aussi par une série d'agencements suggérés par les spectateurs des années précédentes. Outre la numérotation des places, un travail effectué avec les Services Techniques a permis de bâtir des tribunes de sorte que chacun puisse non seulement apprécier le son exceptionnel de la cour du château mais aussi de profiter du jeu des artistes quelle que soit sa place. La fonctionnalité vient s'ajouter au prestige de cette manifestation dont l'ampleur ne cesse de croître.

MUSIQUE À LA COUR

## FÊTE DE LA FIGUE

LES GOURMANDS VISITENT LES STANDS



Siou lou souléa d'Europo

LE DÉFILÉ DE SOUS-VÊTEMENTS



LES CONFRÉRIES SE PRÉPARENT AU DÉFILÉ





# UNE VILLE QUI S'ANIME



LES HOMMES ORANGE DU CCFF



LE MAIRE EN VISITE SUR LES STANDS

## FORUM DES ASSOCIATIONS



LES PITRERIES EN SPECTACLE



REMISE DES RECOMPENSES AUX ASSOCIATIFS MERITANTS

## JOURNÉES DU PATRIMOINE



LES BOUTISSEUSES AU TRAVAIL

Retrouvez en direct les reportages photographiques des événements locaux sur le site de la ville

[www.ville-sollies-pont.fr](http://www.ville-sollies-pont.fr)



AU DEPART DE LA VISITE DES CHAPELLES



DEMONSTRATIONS CULINAIRES

## LIBÉRATION DU VILLAGE



### Décoration de Louis Arnaud

Ancien combattant, l'homme est un acteur qui a écrit une page glorieuse de l'histoire locale avec ses camarades du 5<sup>ème</sup> Régiment des Chasseurs d'Afrique. En 1944, il a 21 ans et n'acceptant pas l'humiliation de juin 40, il s'engage alors contre la tyrannie et la barbarie, pour le rétablissement de l'honneur de la France. Louis Arnaud, 88 ans, a été fait citoyen d'honneur de la ville pour son action aux côtés des libérateurs.

### SEMAINE BLEUE

Comme chaque année, la "semaine bleue" destinée aux seniors a reçu un accueil chaleureux. Il faut dire que le programme concocté par le CCAS avait de quoi réjouir ceux pour qui l'avance de l'âge est une aubaine dont il faut profiter.

Thé dansant, visites culturelles, conférences, sorties ludiques, rencontres intergénérationnelles, gymnastique douce et bien-être, spectacle, repas dansant et au final, le triomphe d'une génération resplendissante, jadis effacée qui

aujourd'hui souhaite devenir actrice de la vie économique, sociale et culturelle.



# UNE VILLE QUI GRANDIT

## Nouveaux commerçants

### • Restaurant O'MELILOU

Séverine BRAULT / Jérôme DARAGON  
117, Rue de la république  
04 22 44 60 77

### • SNACK L'AMBIANCE

Raphaël DUAL / Mohamed GAALLOUL  
65, Rue de la république  
04 22 44 52 02

### • Boucherie MEHDI

Smail KAMEL  
43, Rue de la république  
04 94 20 45 19

### • Boulangerie AMANDINE

Laure DEBONO / Romain BAVA  
30, Rue de la république  
04 94 23 77 95

### • Au Bec Fin

Mi Ange Lys / Rami HACHACHE  
24, Rue Gabriel Péri  
04 94 23 62 85

### • VIVAL

Benoît BAZILE  
26, Rue Gabriel Péri  
04 94 31 33 74

### • Boulangerie Les Friandises de Joulian

22, Rue Notre Dame  
09 50 75 34 79

### • Garage Renault

Frédéric CHARLOIS  
Quartier l'Alibran, Av. maréchal Leclerc  
04 94 28 70 90

## Retard pour le PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), outil de gestion de l'espace qui a remplacé le Plan d'Occupation des Sols (POS), a été voté à l'unanimité en mars dernier. Un petit vice de procédure relevé lors de l'enquête publique a contraint la municipalité à retirer le document voté et à relancer cette même enquête publique. Un délai de six mois sera nécessaire pour franchir à nouveau toutes les étapes. Durant cette période, l'ancien POS redevient le document de référence urbanistique local.

## FISAC

L'association des Commerçants a fait le choix de s'investir aux côtés de la ville dans son objectif de relance de l'activité économique du centre. A plusieurs reprises, elle a créé l'évènement autour d'un marché associé à des animations : fête du printemps, fête de la musique, 14 juillet, Ste-Christine, Fiesta de la miaou, journées du patrimoine et foire d'automne. Une opération séduction pour le commerce qui a longtemps souffert des difficultés rencontrées par les



centres anciens : délabrement du bâti, désaffection des logements, difficultés de stationnement et de circulation. Peu à peu les voies principales sont réhabilitées, rendues aux piétons, le cœur de ville reprend du souffle et des

couleurs. Le commerce de proximité, avec le soutien actif de la ville par l'intermédiaire du FISAC se doit d'être l'un des acteurs majeurs du renouveau qui s'opère actuellement.





# UNE VILLE QUI GRANDIT

## RENTRÉE DES CLASSES

Après un été consacré aux travaux d'usage dans les différents établissements, la rentrée s'est déroulée sans problème particulier. Quelques chiffres : 30 élèves supplémentaires sur l'ensemble de la ville (1 088), des classes de 23 élèves en moyenne en

maternelle et 25 en primaire. Des effectifs rassurants pour les parents et des conditions de travail intéressantes pour les enseignants. L'avenir se présente favorablement, grâce aux projets immobiliers en cours de réalisation.



## Opération Pédibus

Un kilomètre à pied ça use... c'est la chanson que pourraient fredonner les écoliers de Frédéric-Mistral qui ont inauguré cette année, l'opération Pédibus. Un système de transport scolaire à pied qui allie l'écologie, la convivialité et la gymnastique matinale. Un itinéraire, des arrêts, des parents d'élèves aux commandes, c'est ainsi que près d'une trentaine d'enfants se rendent à leur école chaque matin. Un concept novateur importé du Canada qui pourrait bientôt séduire d'autres établissements. Contact aux affaires scolaires **04 94 13 88 92**

## Les Incorructibles

Ne cherchez pas la relation avec l'excellent film de Brian de Palma. Ces incorruptibles là, sont nés d'une idée originale lancée par le ministère de l'Education Nationale dans le but de lutter contre l'illettrisme et susciter l'envie de lecture chez les jeunes. Imaginez un prix littéraire décerné par les enfants qui forment un jury dès la maternelle. Une sélection de six ouvrages à lire, selon le niveau, d'octobre à mai avec à la clef, un vote à bulletin secret, selon une véritable carte électorale et un bel isoloir qui sera installé pour l'occasion dans les locaux de la bibliothèque jeunesse. 500 votants la première année dans notre commune, 700 en 2010 et peut-être le cap du millier franchit l'an prochain. Résultat début juin 2012



# UNE VILLE QUI RESPIRE

## Conseil des jeunes

Les urnes viennent encore de parler au Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants, avec de nouveaux élus qui ont reçu leur diplôme et leur écharpe officielle à l'occasion des cérémonies du 11 novembre dernier. Très impliqués dans la vie locale, présents sur toutes les manifestations officielles, les membres du CMJE sont une source d'inspiration pour leurs



aînés dans les domaines du sport, du social et de l'environnement.



## La composition du conseil

### • Ecole Emile-Astoin :

Yliess Aissati, Marina Constant, Cinzia Dejour, Erine Gomez et Guillaume Guyo.

### • Ecole Frédéric-Mistral :

Lina Bani, Jessica Charles, Clément Dubois, Baptiste Grué, Roméo Hecquet et Jonathan Bonello.

### • Ecole Notre-Dame :

Amandine Boston, Charlotte Frey et Louis Lafon.

### • Ecole Alphonse-Daudet :

Yassir Cheki, Antoine Faridoni, Axel Damaye, Lou Spinoji et Nicolas Ferrandis.

### • Ecole Jean-Moulin :

Paul Croquenois, Léa Delaporte, Léa Martinez et Léa Teisseire.

### • Collège Lou Castellas :

Faouzi Aziz, Enora Fauvel, Mathis Grandin, Célia Hermann et Aurianne Verley

Retrouvez toute l'actualité sur :

[conseilmunicipaldesenfantssolliesspont.blogspot.com](http://conseilmunicipaldesenfantssolliesspont.blogspot.com)

## L'ESPACE JEUNESSE

Le plein de projets a été réalisé par les animateurs de l'Espace Jeunesse, notamment autour d'échanges avec notre ville jumelée en Italie, Peveragno. Un groupe d'adolescents s'est rendu sur place l'été dernier pour découvrir la région et préparer le séjour Solliès-Pontois de leurs homologues Piémontais au printemps prochain.



# UNE VILLE QUI GAGNE

## ÉQUITATION

Sonia Rajot, 24 ans, est classée "Galot 7", le stade le plus élevé en équitation. Il y a quelques jours, elle a été sacrée championne de France des Races Crème 3 ans, une compétition qui s'est déroulée à Rodez (Aveyron) et qui mettait en concurrence plus de 150 participants. Elle montait Ugario des Dieux, un étalon de 3 ans aux yeux bleus, membre de la catégorie très



fermée des "crème".

Avec Agnès de Boisgelin, elle a créé l'association "Horse's Dream" pour la protection des équidés en détresse, maltraités, affamés ou destinés à la boucherie. Grâce à elles, depuis deux ans, 17 chevaux ont déjà été sauvés d'une mort certaine.

Contact association au:  
06 26 29 47 48

## ESSF

Le football est certes un sport populaire. Cependant, il faut bien plus pour compter dans ses rangs plus de 500 enfants et adolescents. C'est la performance que réussit l'ESSF depuis des années. Une école du sport, du respect, de l'honnêteté, une école de la vie, dont les cours sont prodigués avec dévouement par des dizaines d'entraîneurs bénévoles. La victoire s'inscrit au bout du travail accompli par cette bande de passionnés présents sur tous les fronts et tout au long de l'année.



## AMAP La Venellerie

Pari gagné pour Valérie et Tony Venel qui ont lancé il y a deux ans leur projet d'Amap (Association Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) au quartier Maraval. L'initiative audacieuse d'un jeune couple pour sauver l'exploitation familiale en péril. Le but était d'atteindre les 60 paniers hebdomadaires, seuil de fiabilité. Aujourd'hui, avec 4 500 m<sup>2</sup> de serres et 5 500 m<sup>2</sup> de plein sol, l'association peut encore accroître sa capacité. Les légumes sont cultivés de façon naturelle, sans pesticides, sans herbicides et sans engrais chimiques de synthèse. Ces paniers offrent une dizaine de produits différents (plutôt légumes que fruits), en tenant compte de la saison et des aléas climatiques. Il y a bien sûr des mois plutôt maigres et des pics d'abondance comme la période estivale (Tomates, poivrons, fraises, melons, salades...et bien sur les petites herbes de Provence). Le panier est à 20 euros autour de produits d'une qualité nutritionnelle et gustative supérieure. Valérie et Tony sont présents sur le marché hebdomadaire.



## Gymnastique

Un début de saison prometteur pour l'Union Gymnique, avec un maximum de jeunes filles sélectionnées pour les différentes étapes avant la grande finale du championnat national en juin 2012. Un club discret, des entraîneurs efficaces, des athlètes puissantes et élégantes qui symbolisent parfaitement la ville qui gagne sur tous les terrains de France.



# UNE VILLE QUI GAGNE

## Carte jeune



L'accueil de loisirs "adolescent" a souhaité mettre en place, depuis la rentrée de septembre, la carte jeune "Ambition". Pour une somme de 30 euros à l'année, elle permet au détenteur (13/17 ans) de participer à de nombreuses activités (piscine, bowling, chant, pétanque, badminton, beach-volley...) auxquelles on peut ajouter des soirées thématiques (spectacle, musique, danse, cirque, théâtre, matches, rencontres avec d'autres structures d'accueil). Un outil concret favorisant le choix et l'autonomie des jeunes. Contact : **04 94 13 51 96**

## Projet Oxy-Jeunes

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) lance le projet "Oxy-Jeunes". Un dispositif qui permet aux 14/21 ans d'accomplir une mission citoyenne en faveur d'une association ou d'un service communal. Les domaines d'implication sont l'environnement, le sport et l'humanitaire. L'intégration des jeunes dans la société passe nécessairement par l'acquisition d'expérience dans le domaine du travail. Cette expérience peut aussi se traduire par une activité à caractère humain ou social.

Durant sa mission, l'intéressé acquiert des points correspondant aux heures réalisées, ces points étant comptabilisés dans un carnet qui lui est remis dès le début de la mission. Une fois convertis en euros, ils peuvent ainsi financer en partie un permis de conduire par exemple ou un BAFA. L'engagement est de 20 heures minimum et 50 heures maximum au cours de l'année civile. Une heure de mission correspond à 1 point qui équivaut à 5 euros. Ainsi 250 euros peuvent être amassés en 50 heures. Contact au **04 94 13 88 90**.

## LIGUE VAROISE DE PRÉVENTION

La Ligue Varoise de Prévention (LVP) qui développe un programme de proximité auprès de la jeunesse du canton, a organisé 3 journées d'animation dans notre commune : "Ca vient de la rue" en février au skate-parc, "Mieux vivre ensemble" en juillet au stade Guerrucci, "La rue est aux familles" au city-stade fin octobre. Le but est de proposer à la jeunesse locale différents types d'activités, mais aussi et surtout de favoriser la vie de groupe. Plus de 300 enfants et adolescents (entre 6 et 20 ans) ont participé aux ateliers proposés par des animateurs de la LVP. Ces journées ont été accompagnées du volet prévention indispensable (drogue, tabac, alcool, obésité, sécurité routière...). L'action sera reconduite l'an prochain.



## ELARGISSEMENT DES VOIES



Après la réfection totale et la mise en sens unique de la rue de la République, il convenait de prévoir des itinéraires "retour". L'avenue des Maréchaux qui longe l'autoroute est en cours d'aménagement pour permettre aux autobus de circuler convenablement. Un autre tracé déjà opérationnel mais peu fonctionnel va renaître après la destruction de 4 bâtiments qui obstruent la chaussée. Deux sont situés à l'entrée du faubourg St-Antoine, un 3<sup>ème</sup> va être acheté 130 000 euros au 1, traverse des Frères. Le 4<sup>ème</sup> se présente sous la forme d'un grand hangar sur la même voie.

## Aménagement du giratoire



## La ville aura sa 2<sup>ème</sup> fleur

Début septembre le maire a reçu le jury des "Villes fleuries" pour une visite guidée de la ville qui entendait bien recevoir sa 2<sup>ème</sup> fleur. Différents critères ont été pris en compte, le patrimoine paysager et végétal bien sûr, mais aussi les efforts pour améliorer le cadre de vie, l'engagement dans les actions de développement durable et de valorisation touristique. Compte-tenu des différents travaux d'embellissement opérés depuis trois ans et de ceux qui verront le jour à court terme, le jury n'a pas caché son avis favorable. Solliès peut désormais arborer sa 2<sup>ème</sup> fleur et même prétendre à la 3<sup>ème</sup>.



## OPAH

L'Opération Pour l'Amélioration de l'Habitat s'inscrit dans une politique forte en faveur de l'habitat engagée par la commune. Elle participe à la revitalisation du centre ville. Une étude pré-opérationnelle est en cours. Elle va permettre d'analyser la situation des logements situés dans le périmètre sur la base de différents critères afin de disposer d'un diagnostic précis : mode d'occupation (propriétaires occupants ou bailleurs, logements vacants) et état du logement (insalubre, indigne, précarité énergétique...). Un questionnaire va être adressé à l'ensemble des propriétaires et locataires. Dans un second temps, des visites et rencontres vont être également organisées.

Une convention sera établie au début 2012 avec l'ANAH (l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), le Conseil Général, le Conseil Régional et la Caisse d'Allocations Familiales afin de déterminer les aides qui seront attribuées pour aider les propriétaires à réhabiliter leur logement. En contrepartie, les logements seront conventionnés afin d'assurer des loyers maîtrisés.



# UNE VILLE QUI S'EQUIPE

## Restaurant scolaire

La construction du futur restaurant scolaire est en bonne voie pour une livraison en mars 2012. La nouvelle structure, d'une superficie de 500 m<sup>2</sup>, installée à côté de la caserne des sapeurs-pompiers sera équipée des dernières technologies permettant une production de 1 500 repas/jour. La ville a fait le choix d'une cuisine diététique, équilibrée avec une part grandissante des produits biologiques. Coût de la structure : 1,9 Million d'euros. Les bâtiments de l'actuel restaurant seront réaménagés pour abriter l'Ecole de Musique.



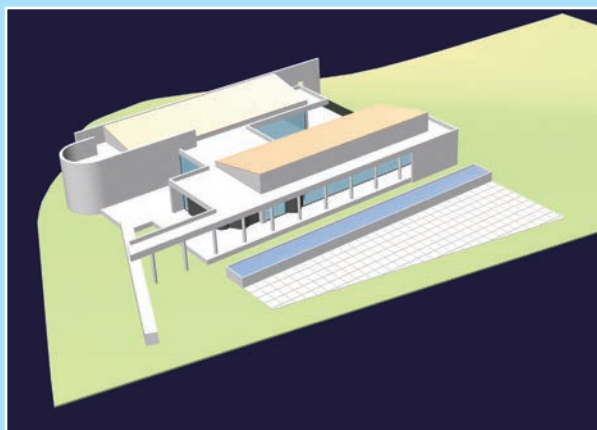
## Aire de covoiturage

Dans le cadre des objectifs fixés par le Plan de Développement Durable, le Conseil Général du Var finance une aire de covoiturage voisine du rond-point de Ste-Christine. Un lieu de rendez-vous pour les personnes qui doivent se rendre à Toulon ou à Hyères de façon quotidienne afin qu'elles puissent partager leur véhicule. De plus, un piétonnier permettra de joindre les deux giratoires (Ste-Christine et le Grand Galop) en toute sécurité. Le transfert de l'abribus a été réalisé en régie.



## Espace Sainte-Christine

Ce quartier excentré et très peuplé accusait un triste retard au niveau des équipements. Après la création d'un stade (Guerrucci), d'un parking, la ville va construire un équipement destinés aux jeunes avec des services décentralisés. Une maison également ouverte aux associations qui a vocation à devenir un nouveau lieu de centralité. Autour d'elle, un boulodrome, un terrain d'activités, un espace paysager ouvert, un parkings et plusieurs accès piétonniers. Coût de l'opération 1,26 million d'euros, livraison pour début 2013.



## Nouveau gymnase

L'extension du gymnase intercommunal Jo St-Cast à Solliès-Pont arrive à son terme. Un travail de longue haleine qui a connu de nombreux aléas et des retards notamment dans les finitions. Pour un coût de 4 millions d'euros, il comprend une salle de 1000 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée et une salle de gymnastique de 120 m<sup>2</sup> à l'étage. Il remplace ainsi le gymnase annexe de la Gare qui va être détruit pour entamer une rénovation globale du quartier. L'infrastructure est conçue pour la pratique des différents sports enseignés dans le milieu scolaire. La proximité des deux gymnases permettra également l'accueil de manifestations d'ampleur nationale. Réception des travaux en tout début d'année prochaine.



## URBANISME "PROJET MOULIN"



Dans le cadre de son programme immobilier, la ville annonce la réalisation d'un collectif sur deux étages avenues Charleux et Moulin. 41 appartements (du T2 au T5) dont 17 réservés aux logements sociaux. Un parking souterrain offrira 51 places

(plus une quarantaine d'emplacement sur une friche voisine). L'ensemble correspondant aux normes urbanistiques et environnementales est situé sur un lieu stratégique, proche de la gare, des commerces et des services du centre-ville.

### > Jeunes actifs et logements sociaux

La commune de Solliès-Pont s'est engagée dans une politique de l'habitat ambitieuse. L'objectif est de créer une offre diversifiée de logements, notamment par la réalisation de logements locatifs sociaux afin que les jeunes actifs puissent se loger à Solliès-Pont dans de bonnes conditions. Pour cela, la commune assiste à chacune des commissions d'attribution de logements et veille à ce que ceux-ci soient attribués en priorité à des Solliès-Pontois.

Cette politique de l'habitat s'articule également autour de l'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) et de différents programmes immobiliers qui permettront, d'ici fin 2013, de créer presque 200 logements locatifs sociaux ainsi qu'une centaine de logements libres ou en accession sociale.

## Le point sur les projets immobiliers

### > Les jardins de Solliès

Les 12 premiers locataires ont emménagé en octobre. Les 45 autres logements locatifs sociaux gérés par Var Habitat seront livrés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012. Puis, suivront les logements en accession sociale à la propriété.



### > Îlot de la gare

La commune a cédé ses parcelles en novembre dernier au Logis Familial Varois. L'Établissement Public Foncier (EPF) a cédé à cette même date l'ensemble des parcelles acquises pour l'opération. Les travaux de démolition démarreront avant la fin de l'année afin que la construction soit engagée en janvier prochain pour une durée d'au moins 18 mois.



### > Les Laugiers sud

La procédure de Déclaration d'Utilité Publique promulguée par le préfet en août 2010 progresse. En mars dernier, on assistait à la signature des arrêtés de cessibilité qui désignent les parcelles qui seront cédées à l'EPF. En octobre a eu lieu la visite des terrains par le juge de l'expropriation afin de fixer la valeur de l'indemnité à verser aux propriétaires pour leur acquisition. Lorsque ces acquisitions seront réalisées, les études pour déterminer l'aménagement de ce nouveau quartier démarreront avec pour fil conducteur la création d'un éco-quartier.

# UNE VILLE QUI S'ENGAGE



## A PROPOS DE LA RÉFORME TERRITORIALE

La loi du 16 décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales doit profondément modifier le fonctionnement de nos institutions locales, notamment celui des intercommunalités. Solliès-Pont, chef lieu de canton et membre de la communauté des communes de la vallée du Gapeau (CCVG) depuis la création de celle-ci en 1995, est donc concerné directement par cette réforme.

Celle-ci se propose de finaliser l'organisation territoriale en intégrant les communes encore isolées, mais surtout en rendant celle-ci plus cohérente par la mutualisation des moyens et par la création d'ensembles plus aptes à porter des projets ambitieux et structurants.

Ainsi sous l'autorité de monsieur Mourier, préfet du Var, une concertation avec les élus s'est mise en place le 22 avril 2011 avec la convocation de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) composée de 45 élus, dont 40% de présidents d'intercommunalités. J'en fais partie comme membre du 3<sup>ème</sup> collège qui rassemble les représentants des villes du Var de plus de 10 000 habitants.

Après l'élection d'une commission restreinte, le préfet a présenté à l'assemblée le schéma départemental de la coopération intercommunale (SDCI) qu'il avait conçu.

Ainsi les 153 communes de notre département ont été réparties dans 6 intercommunalités au lieu des 15 qui préexistaient. Ces nouvelles formations correspondent aux territoires définis par le conseil général.

En ce qui nous concerne, la CCVG était intégrée dans l'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée (TPM) ainsi que les intercommunalités Méditerranée Porte des Maures et Sud Sainte Baume. Étaient également concernées les communes de Collobrières, du Lavandou et de Sanary. La nouvelle agglomération épousait exactement le périmètre du schéma de cohérence territoriale de Toulon-Provence-Méditerranée (SCOT TP)

Les communes disposaient de trois mois pour exprimer leur avis à travers une délibération qui pouvait avancer une ou des contre propositions pour peu que

celles-ci soient conformes à l'esprit de la loi, la décision finale appartenant au Préfet.

Le Conseil Municipal de Solliès-Pont a délibéré le 28 juin 2011. Son vote unanime a exprimé de très sérieuses réserves qui, si elles n'étaient pas considérées, pourraient conduire la commune à demander le statu quo. L'avis donné le 5 juillet par le conseil communautaire était conforme.

### **Notre inquiétude s'exprimait par 4 réserves :**

Crainte de voir la commune perdre son autonomie financière et surtout la maîtrise du foncier et de l'urbanisme si TPM choisissait le statut de Métropole ; indécision en ce qui concerne la répartition des compétences et des délégations ; difficulté enfin de réaliser une analyse financière comparative sérieuse.

Une concertation horizontale s'est déroulée parallèlement. Les élus de la CCVG ont rencontré à leur demande, le 26 mai, monsieur Falco, Sénateur Maire de Toulon et Président de TPM pour lui exprimer leurs inquiétudes.

Monsieur Véran, rapporteur de la CDCI, à la recherche d'un consensus, a réuni à 2 reprises, en juillet et en novembre les présidents des communautés de communes à Draguignan. Les maires de la CCVG ont également rencontré leurs collègues de l'intercommunalité Méditerranée Porte des Maures afin de déterminer ensemble une attitude commune envers TPM.

Le 16 septembre, la CDCI s'est réunie pour la seconde fois pour approuver le règlement général et prendre connaissance des avis formulés par les communes.

Sur 153 communes, 143 ont répondu. 34 ont émis une opinion favorable alors que 58 ont rejeté le projet. Enfin, 51 communes ont formulé différents avis : statu quo ; réserves ; demande de retrait du schéma ; proposition d'un autre projet...

En fin de réunion, le préfet a rappelé que le schéma serait arrêté le 31 décembre 2011 comme le prévoit la Loi, un schéma modifiable s'il le jugeait nécessaire et

possible ou encore si la commission proposait une modification approuvée par un vote à la majorité qualifiée des 2/3.

Le vendredi 2 décembre, la CDCI s'est réunie pour la 3<sup>ème</sup> fois. Le préfet nous a présenté un schéma sensiblement modifié où apparaissent désormais 9 nouvelles intercommunalités.

En ce qui concerne l'agglomération de TPM, la CCVG resterait intégrée à celle-ci ainsi que Méditerranée Porte des Maures, alors que Sud Sainte Baume en serait détachée.

L'avis des élus a pesé comme l'a souhaité le Président de la République dans un discours prononcé lors de la réception à l'Élysée d'une délégation de maires dont je faisais partie. Le Président relayait la demande de nombreux Maires conduits par Alain Péliissard, président de l'Association des Maires de France, qui a déposé plusieurs amendements à une proposition de Loi qui, si elle est votée avant le 31 décembre, prolongera et améliorera une concertation où les pouvoirs exorbitants du Préfet seraient revus à la baisse. Enfin, la gouvernance des intercommunalités serait maintenue jusqu'aux élections municipales de 2014.

L'arrêt de ce schéma le 31 décembre ne signera pas la fin de la concertation comme l'a souligné le préfet, les communes pouvant toujours demander la modification du projet à la majorité qualifiée.

Le Préfet mettra ensuite en œuvre le schéma retenu en prononçant les arrêtés de fusion d'intercommunalités qui devront être validés à la majorité simple des communes concernées. Celles-ci aborderont différents problèmes comme les délégations de compétence, le terme de la procédure étant fixé au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2013.

Cette négociation s'annonce en réalité difficile pour notre intercommunalité qui doit se prononcer soit pour un statu quo qui a peu de chances d'être retenu, soit pour l'intégration à TPM, intégration que ne souhaitaient actuellement ni la CCVG ni TPM.

**Docteur André Garron  
Maire de Solliès-Pont**



## PÔLE ADMINISTRATIF ET CULTUREL

Destiné à devenir un pôle administratif et culturel, le château est en cours de réhabilitation. C'est le cabinet d'architectes Fabrica Traceorum qui a été choisi pour élaborer les plans sur 1800 m<sup>2</sup> et trois niveaux avec les ressources humaines et les finances au 2<sup>ème</sup> étage, le bureau du maire et le

secrétariat au 1<sup>er</sup>. Enfin, le rez-de-chaussée sera voué à la culture avec des salles d'expositions et de conférences. La cour intérieure subira elle-aussi des travaux d'embellissement. Le coût du projet est de 3,5 millions d'euros. La livraison est prévue fin 2013.



### La maison des associations

La ville manque de locaux à destination des associations. Dans cette perspective, elle a acquis un bâtiment ancien situé entre l'impasse de l'Enclos et l'avenue de la Liberté. Le bâtiment de 160 M<sup>2</sup> auquel va s'ajouter une extension d'environ 50m<sup>2</sup> comprendra au rez-de-chaussée, une grande salle de réunion avec un coin office aménagé et au premier étage des bureaux et une salle de travail. La démolition du mur d'enceinte améliorera la courbe de l'avenue de la Liberté. Un jardin clôturé avec des grilles sera aménagé en square. Le coût est estimé à 160 000 euros, pour 11 mois de chantier et une livraison début 2013.



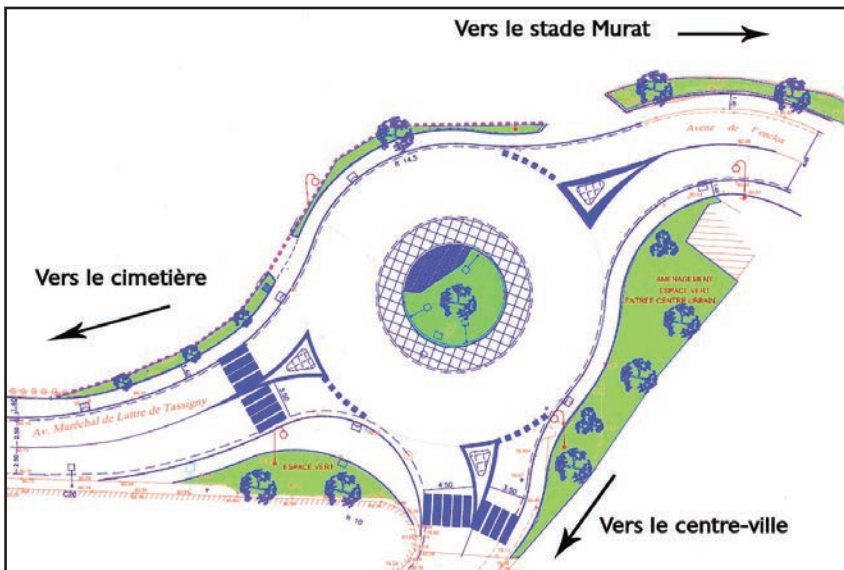
### La salle Quiétude

Le bâtiment Quiétude date de l'après-guerre. Il a été créé pour loger un foyer d'anciens du village. Il sert également de salle de réunion. Après 60 ans de bons et loyaux services, celui-ci a besoin d'une profonde réhabilitation pour le rendre plus fonctionnel et favoriser son intégration dans un cœur de ville moderne. L'étude et les travaux auront lieu en 2013 pour un coût estimé à 120 000 euros.

### Avenue des Maréchaux

En partenariat avec la Communauté de Communes, d'importants travaux de voirie ont été entrepris : élargissement de la chaussée sur le pont de l'Alibran, création d'un parking et d'un pluvial le long du

cimetière. Enfin, un giratoire près du boulo-drome va sécuriser le trafic et permettre aux autobus de rejoindre le centre-ville. D'un coût de 630 000 euros, les réalisations seront livrées avant la fin de l'année.



# UNE VILLE QUI A DU TALENT

## OFFICE DE TOURISME



Installé au château pour quelques mois encore, avant son transfert sur la place de Gaulle, l'Office Intercommunal du Tourisme est largement impliqué auprès des cinq communes et des associations cantonales. Il diffuse l'information et peut apporter son

soutien logistique et humain lors d'une manifestation si les organisateurs en font la demande.

La Commission randonnée présidée par Georges Gothier a lancé sa première marche de l'amitié en septembre dernier, un concept qui a

regroupé toutes les associations de randonneurs du canton pour une journée festive qui s'est déroulée à Belgentier. L'an prochain, l'évènement sera reconduit à Solliès-Toucas. Contact : **04 94 28 92 35**

## L'écomusée



L'association l'Ecomusée de la Vallée du Gapeau a été relancée il y a environ 2 ans, après deux décennies de sommeil. Elle est présente tout au long de l'année par l'intermédiaire d'expositions, de conférences et de randonnées patrimoniales dans les cinq communes du canton. Les deux piliers du concept, Georges Gothier et Pascal Grué sont devenus les "mémoires vivantes" de la vallée où coule le Gapeau qu'ils connaissent si bien. Ils s'attachent depuis de nombreuses années à recueillir objets et informations, textes et images sur le passé local. Demain, l'Ecomusée intègrera le bâtiment de la Fontaine rénové où a été présentée une exposition de vieux outils pendant les journées du patrimoine, d'objets usuels en terre cuite (Vie quotidienne, agriculture, chasse...) ainsi qu'une rétrospective de tous les Présidents de la République depuis Louis-Napoléon Bonaparte. Contact : **04 94 28 92 35**

## Secrets d'agricultrices

L'association "Terre Varoise Réalité et Promotion" vient d'éditer le 3<sup>ème</sup> tome de leur collection "Promenade gourmande en terre varoise" à l'occasion d'une sympathique cérémonie au château. Le maire était accompagné de la députée Josette Pons, de Alain Baccino, président de la Chambre d'Agriculture et de son épouse, Véronique Baccino, conseillère générale du canton de Cuers.

Un ouvrage sous-titré "Autrefois, des agricultrices vous racontent" qui rassemble une belle série de photographies et de témoignages sur la vie



quotidienne dans les campagnes. Elles y dévoilent leur respect pour la terre, leur amour du métier et révèlent quelques secrets culinaires dans la droite lignée des deux premiers opus.

## LES 30 ANS DES GINESTO



Autre trentenaire resplendissant, le groupe folklorique des Ginesto. Partenaire de toutes les fêtes, organisateur de spectacles, d'expositions, de foire aux santons, une équipe soudée, de tous âges qui partage et communique la passion pour les traditions provençales.

Les cours se déroulent dans leur Fougau (Rue Lucien-Simon), le mardi à 18h30 pour la musique, le mercredi à 17h30 pour la danse destinée aux enfants, le vendredi à 19h avec la danse pour les adolescents et adultes.  
Contact au **04 94 28 77 40**

## L'Atelier fête ses 30 ans

L'Atelier vient de fêter ses 30 ans. Trois décennies pour une association florissante installée à l'Espace culturel Autran dont les dirigeants successifs ont toujours su maintenir le cap dans la bonne direction, celle de l'épanouissement, de la richesse humaine et du plaisir partagé.

17 ateliers différents, 14 animateurs et 260 adhérents, dont une cinquantaine d'enfants composent cette association qui propose un large éventail d'activités dirigées par les enseignants les plus éminents en la matière. Couture, théâtre, peinture, chant, langues, scrabble, loisirs créatifs avec un seul but celui de diversifier et enrichir une carte de visite toujours très alléchante, tout en conservant une indispensable convivialité.

Contact : **04 94 28 71 95**



## Les Arts au château

En attendant le futur pôle administratif et culturel, le château continue de recevoir les différentes expositions proposées par le Comité des Fêtes dans le cadre des Arts au Château. Un concept géré cette année par Jeanne Autran, soutenue par Marie-Aurore Smadja, adjointe à la culture. Les artistes se succèdent dans les salons qui accueillent des expositions originales, fréquentées par un public fidélisé.

## L'AVAD et les anges de vie

L'association Varoise d'Aide à Domicile qui a fêté récemment ses dix ans d'existence vient de lancer une nouvelle opération de solidarité "Les anges de vie". Un concept établi pour venir en aide aux personnes atteintes d'un cancer. La première étape consistant à récolter des fonds, les membres de l'associations se sont mobilisés pour confectionner des gâteaux qui ont été vendus. Cathy a



choisi de mettre à profit ses talents de peintre pour exposer et vendre ses oeuvres. L'AVAD deviendra pour quelques mois, une galerie de peinture au service d'une juste cause.

Renseignements : **04 94 13 09 01**



# UNE VILLE QUI S'ENGAGE

## NON A LA LGV A SOLLIES-PONT !



Le jeudi 17 novembre, je vous avais donné rendez-vous pour vous informer des derniers développements de la concertation entre Réseau Ferré de France (RFF), les élus, les associations et les citoyens concernés par le projet de la ligne à grande vitesse (LGV) selon le tracé des Métropoles du Sud (MDS).

Tous se souviennent du débat public engagé en 2005 par RFF au sujet de l'ouverture de notre région à la Grande Vitesse selon un tracé qui reliait Nice à la LGV existante, à partir d'Aix-en-Provence. Notre canton n'était pas concerné au contraire de Cuers, où devait être implantée une gare connectée avec la LGV, pour la desserte de Toulon. D'emblée, ce tracé nord fut très fermement contesté par les viticulteurs de Cuers et de Pierrefeu, mais aussi par ceux du moyen Var, soutenus par de nombreuses associations.

Alors que le débat touchait à sa fin, le maire de Toulon créait la surprise en proposant un nouveau tracé dit "des métropoles du sud" qui reliait Marseille à Nice en passant par Toulon selon un "arc méditerranéen" tendu entre Gênes et Barcelone.

Le sillon permien était alors directement concerné, notamment au sud où Solliès-Pont allait être directement et considérablement impacté en raison de sa proximité avec Toulon.

Le bouleversement évident de notre environnement n'inquiéta pourtant pas la population et les élus malgré un tract distribué en 2005 par l'association créée par Michèle Marcel dont je faisais partie, et où figuraient 3 tracés concernant notre plaine, dessinés par l'agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise.

Le tracé nord semblait avoir été préféré par l'Etat jusqu'au choc créé en 2009 par madame Joissains, maire d'Aix-en-Provence qui, en s'y opposant, réactualisa le tracé des métropoles du sud, de nouveau revendiqué par les maires de Marseille, de Toulon et de Nice. Les jeux étaient faits. Le 29 juin 2009, sur proposition du médiateur, monsieur Cousquer, monsieur Jean-Louis Borloo, ministre de l'Environnement et des

Transports décida que la LGV desservant Nice et la région sud-est emprunterait le trajet des métropoles du sud.

Ainsi était préféré un tracé dont les nuisances impactaient considérablement et négativement notre environnement, notre agriculture et notre habitat. A cela s'ajoutait, en raison des difficultés techniques, le coût déraisonnable d'une opération estimée à 20 milliards d'euros dont 5 milliards seulement étaient réservés à l'amélioration de la desserte TER.

Ce projet met gravement en péril l'avenir de notre commune et la survie de notre plaine agricole, et ce d'autant plus qu'à Solliès-Pont la LGV ne peut emprunter la ligne classique. L'enfouissement massif des lignes promis dans ce cas par monsieur Borloo n'avait pas été retenu par RFF comme il sera dit plus loin.

J'ai exprimé en maintes occasions mon opposition à ce néfaste projet, que ce soit par la distribution de tracts, par la diffusion d'un interview sur FR3 Toulon, ou encore en organisant 3 réunions publiques dans notre commune, où les dirigeants de "Stop TGV Coudon" se sont exprimés.

J'ai enfin représenté la commune lors d'une marche organisée le 21 octobre par les agriculteurs du Var de La Crau à la préfecture, avant d'être reçu par le Préfet du Var et par notre député, Josette Pons. Enfin une motion contre la LGV a été votée à l'unanimité par le conseil municipal le 29 septembre 2011.

C'est animé par ces convictions que j'ai abordé la concertation organisée par RFF du 15 septembre au 15 décembre 2011, comme membre des groupes de travail de Toulon et du sillon permien, mais aussi du comité territorial, du comité des élus et du comité des acteurs, représentant au sein de ces ateliers les intérêts de la commune et ceux de notre intercommunalité.

Avec les participants, élus, associations et simples citoyens, nous avons écarté le choix de la gare de Toulon sur le site de Toulon Est, c'est à dire sur le territoire de la Farlède et refusé très majoritairement les 4 scénarii proposés par RFF que j'ai

présenté le 17 novembre lors de la réunion publique à Solliès-Pont.

Je suis personnellement intervenu pour que RFF propose une solution d'enfouissement, conformément à la lettre ministérielle qui lui avait été adressée, alternative au seul tracé proposé, qui traversait notre plaine en son milieu de la Castille à l'entrée de la plaine de Cuers, selon un fuseau inadmissible, destructeur de notre PLU et de notre commune. Ainsi un nouveau fuseau a été proposé par RFF, passant en tunnel sous le Gapeau, puis sous les Maurettes avant de déboucher à l'entrée de la plaine de Cuers.

Vous le voyez mes chers concitoyens, les intérêts vitaux de Solliès-Pont sont défendus dans une démarche qui reste fondamentalement opposée au tracé dans sa globalité, un tracé qui ignore le trajet hybride de Frédéric Roux ou encore la préférence pour une vaste amélioration du réseau existant. Une demande a été formulée pour que RFF étudie ces deux possibilités.

La concertation a été suspendue le 25 novembre par le Préfet de Région à la suite des troubles récents. Le 4ème et dernier comité territorial qui s'est réuni le 8 décembre 2011 a fait le point sur la concertation et a retenu le profond mécontentement des populations. Monsieur Mariani, ministre des transports et Madame Kosciusko-Morizet ont demandé à RFF de présenter avant juin 2012 un tracé plus acceptable.

Le comité de pilotage qui se tiendra le 19 décembre à Marseille se contentera vraisemblablement d'entériner cette nouvelle situation. Si elle reprend, la concertation sera prolongée et devrait concerner un projet totalement modifié, voire totalement réorienté.

Soyez assurés mes chers concitoyens de ma détermination et de celle de tous les élus du sillon permien pour continuer de vous informer et de défendre, en total accord avec vous, nos intérêts vitaux.

**Docteur André Garron**  
Maire de Solliès-Pont

### Point de vue du groupe "un avenir différent "

Autran Martine, Boutier Jean-Paul, Le Tinnier Nathalie, Luquand Jean-Pierre, Maestracci Sylvie, Roche François.

#### UNE MISE AU POINT SUR LE PROJET IMMOBILIER JEAN MOULIN

**Ce communiqué était destiné à la presse, à ce jour aucune diffusion, nous le publions dans cette tribune.**

La réalisation d'un ensemble immobilier à côté de l'école Jean Moulin, a suscité de nombreuses réactions.

Suite aux insinuations du maire, relayées par le correspondant local de Nice-Matin, sur les motivations purement égoïstes des opposants à ce projet et faisant partie de cette catégorie, nous tenons à amener les précisions suivantes.

Les retards accumulés dans la création de logements et en particulier de logements sociaux, résultent d'une pénurie de foncier et d'une absence de politique de l'habitat. Lors des deux précédents mandats, aucun logement social n'est sorti de terre. Au regard de la Loi SRU (20% de logement sociaux), la commune est hors la loi. Au-delà de cette barrière législative, ce sont des besoins en logement, en particulier des jeunes et des foyers modestes qui sont ignorés. Ce qui engendre de graves difficultés

sociales et humaines.

Durant cette période, nous n'avons cessé de dénoncer cette situation. C'est un des axes forts de notre projet municipal concrétisé par des actes, avec de multiples interventions au conseil municipal, des réunions publiques, la création d'un collectif citoyen qui récolta, en 2005, des centaines de signatures, des visites de logements insalubres du centre ville. Alors aujourd'hui, nous renvoyons le manque de solidarité envers les logements sociaux est inacceptable et blessant.

La municipalité essaie de redresser la barre, mais le retard accumulé ne se rattrape pas d'un coup de baguette magique.

Le logement social de notre commune représente, 8% du parc des logements. La réalisation du projet Akèrys, en lieu et place de ces 3 villas, n'augmenterait ce

pourcentage que de 0,3 %.

Certes, rien n'est négligeable pour répondre aux besoins en logement, mais il faut replacer l'impact de cette réalisation à sa juste valeur.

Ce qui sera déterminant, ce sera la réussite de l'aménagement des Laugiers sud, pour lequel nous proposons un Eco-quartier et la réhabilitation du centre ville.

Dans ce cadre, nous pensons que cet espace qui jouxte l'école Jean moulin doit rester dans le domaine public. C'est ce que nous avons exprimé, dès Février 2010, en nous opposant à la délibération sur le déclassement des 3 villas. Ce que nous avons confirmé, lors de la présentation de ce projet immobilier, en préservant une ressource qui peut être utilisée au développement éducatif et culturel et répondre aux aménagements futurs en harmonie avec l'environnement.

### Point de vue du groupe "Réussir le nouveau Solliès-Pont"

Georges Rimbaud, Élisabeth Chastaignet, Marie-Paule Forest.

#### PROJET IMMOBILIER AVENUE JEAN MOULIN

Lors de Conseils Municipaux précédents et par notre vote, nous avons montré notre opposition au déclassement de trois villas implantées sur ce secteur et du projet, finalement retenu, qui est celui d'un collectif ayant pour moitié de logements sociaux, qui viendra les remplacer.

Nous sommes conscient de l'effort de la Municipalité qui essaie de pallier au manque de logements sociaux et impulse la venue de jeunes actifs sur notre commune. Mais les configurations géographiques et sécuritaires, les besoins en locaux de nos établissements scolaires, font que nous sommes et serons partisans du "NON" à la concrétisation de ce collectif.

Monsieur le Maire nous avait assuré que ces villas ne seraient vendues que dans le cadre d'une acquisition par des particuliers. Aujourd'hui, le projet est bouclé et sa concrétisation est en marche.

Notre groupe sait de longue date qu'il n'a

jamais été question de vente des villas aux particuliers. En effet, l'actuel adjoint à l'habitat de l'équipe majoritaire, du moins à l'heure où nous écrivons, nous avait déjà averti en 2009, sur lequel il avait déjà travaillé avec Monsieur le Maire.....(Aveu fait deux jours avant de quitter notre groupe, en réunion préparatoire au futur conseil municipal)

Nous serons brefs sur le fait que seule **UNE** agence de **La Farède** avait les biens en vente.

Quelle meilleure manière pour ne pas vendre que de minimiser les moyens de communications ?

Le plus sérieux dans tout cela, c'est la proximité de trois écoles, d'une crèche et d'un collège. On connaît le flux déjà important de la circulation dans ce secteur, rajouter des véhicules serait inconscient. De plus, l'avenue qui longe la voie ferrée est promue, certes à plus ou moins long terme, à être classée en voie

de contournement.

Gouverner étant aussi prévoir, ne serait-il pas plus judicieux de dessiner en amont les aménagements nécessaires à sa concrétisation et laisser les locaux (3 villas) afin que le pôle scolaire puisse en bénéficier sous forme de salle de sport, bibliothèque.....

Les constructions déjà en cours et celles prévues sur le lieu dit "Les Laugiers sud", vont venir "gonfler" les effectifs des écoles. Ceci amènera des besoins. Les salles actuellement occupées par des ateliers informatiques ou bibliothèques, se verront transformées en salles de classes. Les villas existantes auraient trouvé des destinations ludiques, culturelles et pratiques dont les écoles manqueront inexorablement.

Pour tout projet, il faut raison garder, et la raison, en ce cas précis, est celle de l'avenir de nos jeunes enfants.

# BREVES

## COMMUNALES

### Règlement local de publicité

La commune dispose d'un règlement local de publicité qui date de 1988. Par délibération du 3 novembre dernier, le conseil municipal a décidé d'élaborer un nouveau règlement. Celui-ci permettra de mieux intégrer les enseignes et de limiter le développement des affiches publicitaires afin d'instaurer un cadre de vie de qualité. Un recensement complet de l'ensemble des dispositifs d'affichage d'enseignes et de pré-enseignes a été réalisé et servira de base à l'élaboration du futur règlement.

Comme pour le Plan Local d'Urbanisme, ce règlement sera réalisé dans la concertation afin que chacun puisse présenter ses observations. Outre l'organisation d'une exposition et d'une réunion publique, des bulletins seront mis à la disposition du public pour présenter ses observations

### La taxe d'aménagement

Au 1<sup>er</sup> mars 2012, la taxe d'aménagement remplacera la TLE (taxe locale d'équipement). Elle sera due pour toute opération de construction, d'extension.

Elle sera calculée sur la surface de plancher des constructions c'est-à-dire sans inclure les murs et l'isolation afin de ne pas pénaliser les bâtiments écologiques.

### PERMANENCE AU BUREAU INFORMATION JEUNESSE

Le **planning familial** accueille les personnes en difficultés (14/28 ans) pour toutes questions relatives à la sexualité, la réduction des risques sexuels, les maladies sexuellement transmissibles et la violence sexuelle, familiale et conjugale les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mercredi du mois sur RV uniquement au :

**04 94 13 88 99**



### Inscription sur les listes électorales

La date limite pour une inscription sur les listes électorales est fixée au 31 décembre 2011.

### Secours Catholique

Changement de locaux pour le Secours Catholique qui s'installe désormais avenue Sénès la Sinso, salle Vittone. L'ouverture au public ne change pas : le mardi de 14 h à 16 h pour l'alimentaire et le jeudi de 14 h à 16 h pour la distribution de vêtements.

### Les différentes permanences au BME 04 94 33 38 61

- **Sécurité Sociale (CPAM)**  
le mercredi de 8h30 à 11h30 et le vendredi de 13h30 à 16h.
- **Mutuelle Marine (MNAM)**  
le mardi de 13h30 à 14h30 sur RV au 04 94 13 58 00 (367)
- **GMF / MNT**  
le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 10h30 à 12h.
- **Entr'aide sociale du Var**  
le dernier mercredi du mois de 15 h à 17 h.
- **Var Vital Service**  
le 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 8h30 à 10 h.
- **Bel'Age**  
le 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 11h.
- **Véolia**  
le jeudi de 13h30 à 16h30.
- **Mission Locale (16/26 ans)**  
les lundis et mardis après-midi.  
Le mercredi matin sur RV au 04 94 33 38 61
- **CEDIS (suivi du RSA)**  
sur RV, lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et lundi de 14h à 17h.
- **ACEP**  
le 1<sup>er</sup> lundi du mois sur RV au 04 98 00 97 60
- **Conciliateur de justice**  
les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mardi du mois sur RV au 04 94 33 38 61

# CARNET

## SOLLIES-PONTOIS

### LES NOUVEAUX MARIÉS\*

BRUSCHET Wilfried et PIQUERIE Aurore  
 RIOU Didier et BERNARD Véronique  
 LAGRANGE Olivier et MAURAGE Anne  
 BERNAL Loïc et ZORETIC Kelly  
 MARTINS PEREIRA Jacinto et RUF-ARAGON Amandine  
 NAPOLEONE Philippe et LAUNAY Béatrice  
 LACROUTE Mathieu et TERRAS Céline  
 VIDAL Sébastien et COSTAGLIOLA Elodie  
 NAEGELEN Pascal et FURT Martine  
 KROMER Ludovic et SABIA Christel  
 GREGOIRE Sébastien et GARNIER Eva  
 MARANI Régis et VAUTRIN Christelle  
 BLANCHARD Rémi et PIAZZA Carine  
 BARRAT Julien et ZARLI Jessica  
 BRAUGE Grégory et ROCHE Fanny Cécile  
 BONVENTRE Benoit et DROCHE Valérie  
 POHLI Ghislain et ANDRIS Sabrina  
 ARNAUD Didier et METZGER Régina  
 JULIAN Jean-Bernard et ALBIGÉS Claire  
 BERAUD Olivier et ARMELEIN Delphine

LHENRY Wilfried et GEA Stéphanie  
 CADRÉ Stéphane et BECCO Emilie  
 GLOAGUEN Yves et ASCIAK Nathalie  
 MICHIELIN Vincent et VALLE Isabelle  
 WEIBEL Nicolas et ROCHETEAU Stéphanie  
 SEIMANDI Paul et BLANC Marie-Gaëlle  
 NOVARO-MASCARELLO Julien et LESNARD Magali  
 BLANCON Richard et OLLIVIER Valérie  
 NOGUERA Christophe et DORIZON Sylvie  
 ROUMANET Pierrick et COLONNA Marine  
 SANGARIA Stéphane et L'HERMITTE Elodie  
 DAVIDÉ Philippe et BERLENGERO Cynthia  
 COUBETARGUES-PARIS Yann et AQUILIA Laurine  
 MASSON Jérôme et FLAMENCOURT Magali  
 PEIXOTO Edouardo et POTIER Camille  
 MIDOLO Vincent et VIGLIONE Laetitia  
 DINI Yves Lucien et LIBÉRATO Annie  
 FASSINA-DRYJARD des GARNIERS Federico  
 et BACHUK Oksana Ivanivna  
 TORHEUX Eric et RUIZ Alexandra

\*NB. Seuls les époux souhaitant voir leur mariage figurer dans le bulletin municipal sont mentionnés ici.

### LES NOUVEAUX SOLLIÈS-PONTOIS

ABDELLAOUI Anir	LÉCORCHÉ Zoé
BENABBOUN Melina	LE GUEN Victoria
BERTUCCI Sacha	LENGELÉ-BASTIDE Noémie
BIANCO Antéo	MAIRET Valentin
BAUDU-LAIR Colyone	MELLET Mahé
BOUDOUH Amirat	MONGERO Marylou
CLOT Lucas / COSTE Célian	MORALES Grace
DA SILVA Aëla	MOURIER Téa
DUMONT Timothé	NEVEUR Perrine
DUPUY Sandro	PASSERI Eléna
GAULTIER Lou-Anne	PONS Sacha
GRAC Morgane	PONS Samuel
GUENANTIN Julia	RENÉ DURAND Alycia
GUERRUCCI Fabio	RODIGER Elisa
HAUSS Stanislas	SALMI Bilal
HELLOU Wassim	SCHAWN GRAZIANI Luan
KAID Adam	THIEBAUT Cloé
LABZOUR Souffiane	THORNG Sivath
LAURENT Louhane	

### CENTENAIRES !

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

AGOSTINI vve DELWICH Francine  
 ALLIO René  
 BENINTENDI Lucien  
 BERIO François  
 BÉROUDIAUX épouse L'HÔTE  
 BRUN André  
 CARETTE Christophe  
 CASSIEN épouse COCHENNEC Marie-Danielle  
 CIVALLERI veuve MATTEODO Lucia  
 COLETTA Paul  
 D'ANGELO Lucien  
 DEVERNAY veuve WEBER Odette  
 FORESTI Joséphine  
 GARCIA René  
 GAUDILLERE vve BONETTO Marthe  
 GINIER Gérard  
 GRAU Yvon  
 GROSJEAN Bernard  
 GUÉRARD Lucien  
 JEVARDAT de FOMBELLE Fleuri

MARTINI-SOMINNET vve DUMOUSAUD Joséphine  
 MISHELETTI Francis  
 NAVARIN Gabriel  
 PADIEU épouse CARON Rachel  
 PARODI vve PION Jacqueline  
 RIMBAUD Mireille  
 ROSEMOND Mickaëlle  
 SAURIN Pierre

Brigadier de Police Municipale, Gérard Ginier est décédé en juillet dernier. En 30 ans de service il avait travaillé au service de l'urbanisme avant d'être placier sur le marché. Marié et père de deux enfants, l'homme était connu et apprécié pour sa gentillesse et son dévouement.



Marie-Blanche Benestan et Blanche Sereno viennent toutes deux de souffler leur 100 bougies. La première a été institutrice dans la commune de 1938 à 1964. Elle a connu le maire, André Garron sur les bancs de l'école. La seconde, est arrivée du Piémont en 1936 pour s'installer au quartier de la Gare et tenir une épicerie avec son époux Joseph. Beaucoup d'émotion autour de ces deux événements où de nombreux souvenirs ont été évoqués.

### NUMÉROS UTILES

**Bureau information jeunesse :**  
 • 04 94 13 88 99  
**Bureau municipal de l'Emploi :**  
 • 04 94 33 38 61  
**Centre communal d'action sociale :**  
 • 04 94 13 88 90  
**Centre médico-social :**  
 • 04 94 13 52 90  
**Collège Lou Castellas :**  
 • 04 98 01 80 33  
**Collège de la vallée du Gapeau :**  
 • 04 98 01 80 90  
**Communauté de communes :**  
 • 04 94 33 78 84  
**Crèche municipale :**  
 • 04 98 01 81 41  
**La Débrouille :**  
 • 04 94 33 37 67  
**Déchetterie :**  
 • 04 94 35 14 28  
**École maternelle Alphonse Daudet :**  
 • 04 94 13 58 40

**École maternelle Houart Sauvat :**  
 • 04 94 13 58 38  
**École maternelle Frédéric Mistral :**  
 • 04 94 13 58 37  
**École maternelle Jules Rimbaud :**  
 • 04 94 13 58 39  
**École primaire Alphonse Daudet :**  
 • 04 94 13 58 40  
**École primaire Jean Moulin :**  
 • 04 94 13 58 43  
**École primaire Émile Aston :**  
 • 04 94 13 58 41  
**École primaire Frédéric Mistral :**  
 • 04 94 13 58 42  
**École privée Notre-Dame :**  
 • 04 94 28 81 77  
**Encombrants et déchets verts :**  
 • 04 94 27 87 31  
**Gendarmerie :**  
 • 04 94 28 90 16  
**Halte-garderie :**  
 • 04 98 01 81 40

### Nouveau disque bleu

Le modèle européen des disques de stationnement entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le disque précédent comportait 2 fenêtres (heure d'arrivée et heure de départ) avec une amplitude de stationnement figée à 1 h 30. Le disque européen ne compte plus qu'une seule fenêtre (heure d'arrivée) et le temps maximal de stationnement autorisé est désormais librement déterminé par les communes. Les disques seront en vente à l'Office de Tourisme à partir du 9 janvier 2012 (8h30 / 12h et 14h / 17h30).



Pour connaître les heures d'ouverture des services municipaux, consulter le site Internet de la ville : [www.ville-sollies-pont.fr](http://www.ville-sollies-pont.fr)

N° 6 - Décembre 2011 • Directeur de la publication : André Garron • Conception maquette : Agence NBCommunication • Rédaction : Vidéri Communication • Crédits photos : Ville de Sollies-Pont (droits réservés) • Imprimerie : Hémisud • Tirage : 6000 exemplaires imprimés sur papier recyclé • ISSN en cours • Hôtel de ville : 26, avenue du 6<sup>ème</sup> RTS - 83210 Sollies-Pont • Tél. 04 94 13 58 00 • Fax : 04 94 13 58 01 • Courriel : [secretariat@ville-sollies-pont.fr](mailto:secretariat@ville-sollies-pont.fr) • [www.ville-sollies-pont.fr](http://www.ville-sollies-pont.fr)  
 • Le magazine de la ville de Sollies-Pont est imprimé sur papier recyclé et recyclable pour peu que vous le mettiez dans le conteneur ou la poubelle adaptés.



# NOËL A SOLLIÈS-PONT



## Patinoire



## Marchés Parades



## Village de Noël Animations



## Chants Concerts



## DU SAMEDI 17

# AU MERCREDI 28 DÉCEMBRE 2011

Renseignements 04 94 28 92 35

Site : [www.ville-solliès-pont.fr](http://www.ville-solliès-pont.fr)

